

PIÉTONNISATION DU CENTRE-VILLE D'ANNEMASSE : RÉUNION PUBLIQUE LE JEUDI 9 JUIN A 18H30

Dans le cadre du projet de piétonnisation du centre-ville d'Annemasse, dont une phase de préfiguration a débuté le 21 mai dernier, une nouvelle réunion publique est prévue le jeudi 9 juin 2022 à 18h30, au complexe Martin Luther King (salle de conférence).

Le but de la piétonnisation du centre-ville est de concevoir des espaces publics agréables, végétalisés, fonctionnels, en lien avec les besoins et les attentes des usagers.

Ouverte à tous, cette réunion publique sera l'occasion de poursuivre et amplifier la dynamique participative engagée lors de la concertation préalable, en 2021.

Michel Boucher, 1er adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable et des grands projets, ainsi que d'autres élus en charge du projet, et le cabinet de maîtrise d'oeuvre, seront présents pour détailler le projet, ses enjeux ainsi que les premières pistes de travail. Ce sera également l'occasion de recueillir les attentes et avis des habitants sur ces orientations.

Des ateliers de concertation suivront cette réunion de lancement, les jeudis 16, 23 et 30 juin, pour travailler plus en détail le projet.

FOCUS SUR LA PHASE DE PRÉFIGURATION

Les premiers pas de la piétonnisation ont été entamés par la phase dite de « préfiguration » le 21 mai dernier. La rue du Commerce, la rue des Vétérans, l'avenue Pasteur (entre la rue du Commerce et la rue René Blanc) sont fermées à la circulation des véhicules à moteur tous les samedis, de 7h30 à 23h, avant d'être définitivement piétonnes à la fin des travaux, en 2025.

Durant cette phase, un [riche programme d'animations](#) a été concocté par la Ville pour inciter les habitants et visiteurs à se réapproprier le centre-ville, et donner une nouvelle vie à ses rues.

À partir de fin 2025, les déplacements et la vie en cœur d'agglomération vont connaître une nouvelle dynamique.

Avec le projet de piétonnisation, Annemasse entend rendre le centre-ville plus apaisé et plus agréable avec la création de rues piétonnes, de lieux de convivialité mais aussi à travers une végétation plus présente. La phase de « préfiguration » a démarré au printemps 2022 avec la piétonnisation de plusieurs rues du centre-ville, grâce à la mise en place de mobilier urbain, de marquage au sol et d'animations.

Plus d'infos sur annemasse.fr.

Avec le prolongement du Tram sur Annemasse jusqu'au Perrier, les habitants verront leurs trajets de proximité facilités puisque 3 nouveaux arrêts seront créés, à des endroits clés, tels que la place Deffaugt, la place de l'Étoile et le lycée des Glières.

Au total, Annemasse Agglo réalisera 1.2 km de tracé supplémentaire en plein cœur d'Annemasse. Plus d'infos sur tram-annemasse-geneve.fr.